

CARTE D'ALERTE PATIENT

ZILBRYSQ® zilucoplan

40 mg/mL solution injectable en seringue préremplie

Montrez cette CARTE à tout professionnel de santé intervenant dans votre prise en charge.

Le traitement par ZILBRYSQ® peut augmenter votre risque de contracter une infection à méningocoque. Il peut s'agir d'une infection des enveloppes entourant le cerveau et la moelle épinière appelée méningite. Il peut également s'agir d'une infection grave généralisée dans le sang appelée septicémie. Les infections à méningocoque peuvent engager le pronostic vital ou s'avérer mortelles si elles ne sont pas dépistées et traitées tôt.

Appelez votre médecin ou rendez-vous immédiatement aux urgences si vous présentez des signes ou symptômes d'infection à méningocoque.



Inspired by **patients**.
Driven by **science**.

CARTE D'ALERTE PATIENT

- Les infections à méningocoque peuvent rapidement engager le pronostic vital et être mortelles si elles ne sont pas diagnostiquées et traitées immédiatement.
- Examinez le patient ou la patiente immédiatement. En cas de suspicion d'infection à méningocoque, des mesures appropriées telles que le traitement par antibiotiques et l'arrêt du traitement par ZILBRYSQ® doivent être prises jusqu'à ce que l'infection à méningocoque puisse être exclue.
- Contactez le professionnel de santé qui a prescrit ZILBRYSQ® dès que possible si vous suspectez une infection à méningocoque chez ce patient ou cette patiente.

Veuillez garder cette Carte d'alerte sur vous en permanence.

Si vous présentez l'un des **signes ou symptômes suivants**, appelez immédiatement votre médecin, rendez-vous immédiatement aux urgences ou contactez immédiatement un service d'urgence (SAMU : 15 ou service d'urgence : 112).

Signes et symptômes courants des infections à méningocoque

- **Maux de tête** incluant un ou plusieurs des symptômes suivants:
 - nausées ou vomissements
 - raideur de la nuque
 - raideur du dos
 - fièvre
- **Fièvre** avec ou sans éruption cutanée
- **Sensibilité des yeux à la lumière**
- **Confusion ou somnolence**
- **Courbatures musculaires** accompagnées de symptômes semblables à ceux d'une grippe
- **Convulsions**



**Si vous présentez des signes ou symptômes
d'une infection à méningocoque,
avertissez votre médecin immédiatement.**

**Si vous ne parvenez pas à joindre votre médecin,
rendez-vous aux urgences ouappelez un service
d'urgence (15 ou 112).**

**Montrez cette carte à tout professionnel de santé
intervenant dans votre prise en charge.**

**Veuillez garder cette carte sur vous en permanence
pendant toute la durée du traitement et pendant deux mois
après votre dernière dose de ZILBRYSQ®.**

**Le risque d'infection à méningocoque peut persister pendant
plusieurs semaines après la dernière dose de ZILBRYSQ®.**

▼ Ce médicament fait l'objet d'une surveillance supplémentaire. Cela permettra l'identification rapide de nouvelles informations sur la sécurité d'emploi. Vous pouvez aider à identifier de nouvelles informations de sécurité d'emploi en signalant tout effet indésirable que vous pourriez contracter, en particulier une infection à méningocoques. Signalez ceux-ci à <https://signalement.social-sante.gouv.fr>.

Informations importantes de sécurité à l'attention des professionnels de santé

Ce(tte) patient(e) est traité(e) par ZILBRYSQ®, un inhibiteur de la protéine C5 du complément qui peut augmenter sa sensibilité aux infections à méningocoque causées par *Neisseria meningitidis* et à d'autres infections.

Pour plus d'informations sur ZILBRYSQ® veuillez consulter le Résumé des caractéristiques du produit.

Les professionnels de santé peuvent accéder à ces informations sur le site de l'EMA : https://www.ema.europa.eu/fr/documents/product-information/zilbrysq-epar-product-information_fr.pdf.



Contactez le médecin ayant prescrit ZILBRYSQ® dès que possible si le patient ou la patiente présente des signes ou des symptômes d'infection à méningocoque.

Nom du patient ou de la patiente :

Nom du médecin :

Numéro de téléphone du médecin :

Numéro de téléphone à contacter en cas d'urgence :

ID patient PAC :

UCB-ZIL-FR-

Nous vous rappelons que tout effet indésirable doit être déclaré au Centre régional de pharmacovigilance (CRPV) dont vous dépendez ou via le portail de signalement des évènements sanitaires indésirables du ministère chargé de la santé :
<https://signalement.social-sante.gouv.fr>.